

# Déchet *Zéro* au *boulot*



» Les avantages d'une saine gestion des matières résiduelles

» La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles

» Qu'est-ce que les 3RV ?

» Le gouvernement du Québec donne l'exemple



» **ICI ON RECYCLE!** Faites-vous reconnaître!

Où en êtes-vous dans la gestion de vos matières résiduelles ?  
Suivez le guide...

1. [S'engager fermement](#)
  2. [Bien coordonner les actions](#)
  3. [Identifier et quantifier correctement les matières résiduelles](#)
  4. [Identifier des mesures concrètes de réduction à la source et de réemploi](#)
  5. [Trouver le bon récupérateur](#)
  6. [Choisir des équipements de récupération adéquats](#)
  7. [Informier et sensibiliser efficacement le personnel](#)
  8. [Tenir des événements zéro déchet](#)
  9. [Réaliser un suivi de performance en fonction d'objectifs stimulants](#)
  10. [Faire reconnaître l'engagement et les résultats](#)
- » [Encore plus loin dans la gestion de vos matières résiduelles...](#)

## À qui s'adresse le guide ?

Ce guide est conçu pour aider les organisations privées ou publiques dans l'implantation ou la consolidation d'un plan de gestion des matières résiduelles dans leur établissement (dont la récupération multimatière). Par où commencer ? Comment sélectionner un récupérateur ? Comment susciter l'intérêt des employés et favoriser leur participation ? Ce guide répondra à vos questions. Il suggère des actions concrètes, basées sur des expériences réalisées avec succès dans plusieurs organisations. Le guide **Déchet zéro au boulot** est à votre portée, à vous d'en profiter!

Si votre démarche s'applique à un établissement du gouvernement du Québec ou plus précisément à un ministère ou un organisme gouvernemental, [consultez la section spéciale.](#)

[Vous avez des commentaires, des réactions, des sujets à ajouter ? N'hésitez pas à nous en faire part. !\[\]\(1f56542a42e2413e44a2b2023033aa2e\_img.jpg\)](#)

Le guide **Déchet zéro au boulot** est en amélioration continue. Surveillez les nouveautés du guide.

Dernière mise à jour : 4 décembre 2008

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2007](#)

[Politique de confidentialité](#)

[Politique linguistique](#)

# Déchet *Zéro* au *boulot*



## Les avantages d'une saine gestion des matières résiduelles

Une saine gestion des matières résiduelles rapporte des gains tangibles sur le plan des trois axes du développement durable : l'économie, l'environnement et la société. En plus de créer un sentiment de fierté chez les employés, elle favorise une perception positive chez les partenaires, les fournisseurs, les clients et la population en général. Bref, gérer les matières résiduelles de façon responsable est un placement sûr.

Environnement	Société	Économie <sup>1</sup>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction de l'utilisation de ressources et d'énergie</li> <li>Réduction des gaz à effet de serre</li> <li>Réduction des nuisances liées à l'élimination des matières résiduelles (enfouissement et incinération) : transports, pollution des sols, de l'air et de l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobilisation et fierté des employés autour d'un projet commun gratifiant</li> <li>Sympathie des partenaires, des fournisseurs, de la clientèle, des médias et du public en général pour une organisation socialement responsable</li> <li>Cohérence pour les employés avec des habitudes déjà ancrées à la maison</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Économie sur l'achat de certains produits ou fournitures (nouvelles pratiques, révision des besoins, meilleurs choix de consommation, etc.)</li> <li>Réduction des coûts liés au transport et à l'élimination des matières résiduelles</li> <li>Revenus associés à la vente de certaines matières résiduelles</li> </ul>

<sup>1</sup> Les avantages économiques liés à la gestion des matières résiduelles sont influencés par différents facteurs, dont les suivants : la proximité des récupérateurs, la concurrence, le volume des matières récupérées, l'éloignement des marchés de revente (recycleurs) et la valeur économique de la matière récupérée.

[En savoir plus à propos des avantages d'une saine gestion des matières résiduelles >>](#)

1. S'engager fermement
  2. Bien **coordonner** les actions
  3. **Identifier et quantifier** correctement les matières résiduelles
  4. Identifier des mesures concrètes de **réduction à la source** et de **réemploi**
  5. Trouver le bon **récupérateur**
  6. Choisir des **équipements** de récupération adéquats
  7. **Informé et sensibiliser** efficacement le personnel
  8. Tenir des **événements** zéro déchet
  9. Réaliser un **suivi** de performance en fonction d'**objectifs** stimulants
  10. Faire reconnaître l'**engagement** et les **résultats**
- Encore plus loin dans la gestion de vos matières résiduelles... >>

[Les avantages d'une saine gestion des matières résiduelles >>](#)

[La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles >>](#)

[Qu'est-ce que les 3RV ? >>](#)

[Le gouvernement du Québec donne l'exemple >>](#)

[Le Programme VISEZ juste >>](#)

[Glossaire des termes employés >>](#)



HAUT DE PAGE

Vous avez des commentaires, des réactions, des sujets à ajouter ?  
N'hésitez pas à nous en faire part >>

# Déchet *Zéro* au boulot

MDDEP



1. S'engager fermement
2. Bien **coordonner** les actions
3. **Identifier et quantifier** correctement les matières résiduelles
4. Identifier des mesures concrètes de **réduction à la source** et de **réemploi**
5. Trouver le bon **récupérateur**
6. Choisir des **équipements** de récupération adéquats
7. **Informé et sensibiliser** efficacement le personnel
8. Tenir des **événements** zéro déchet
9. Réaliser un **suivi** de performance en fonction d'**objectifs** stimulants
10. Faire reconnaître l'**engagement** et les **résultats**

>> Encore plus loin dans la gestion de vos matières résiduelles...

>> Les avantages d'une saine gestion des matières résiduelles

>> La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles

>> Qu'est-ce que les 3RV ?

>> Le gouvernement du Québec donne l'exemple

>> Le Programme VISEZ juste

>> Glossaire des termes employés

## La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles

C'est en 2000 que le gouvernement a adopté la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. Elle repose sur deux grands objectifs fondamentaux et cinq principes d'actions. Les objectifs sont de mettre en valeur plus de 65 % des matières résiduelles pouvant être mises en valeur et d'assurer la sécurité des activités d'élimination, tant pour les personnes que pour l'environnement. Les principes fondamentaux sont : les 3RV-E, la responsabilité élargie des producteurs, la participation des citoyens, la régionalisation et le partenariat. La Politique indique les actions qui doivent être entreprises en mentionnant des objectifs précis de mise en valeur par secteur et par catégorie de matières. Les acteurs interpellés dans la Politique sont les municipalités, les entreprises, les groupes environnementaux, les ministères et organismes du gouvernement ainsi que l'ensemble des citoyens.

Les objectifs de récupération et de mise en valeur de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles pour les industries, les commerces et les institutions (ICI)

OBJECTIF GLOBAL	80 %
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	
Pneus	85 %
Métaux et verre	95 %
Papier, carton, plastique et bois	70 %
Matières putrescibles	60 %

En savoir plus à propos de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles >>



HAUT DE PAGE

Vous avez des commentaires, des réactions, des sujets à ajouter ?  
N'hésitez pas à nous en faire part >>

# Déchet *Zéro* au boulot



1. S'engager fermement
2. Bien coordonner les actions
3. Identifier et quantifier correctement les matières résiduelles
4. Identifier des mesures concrètes de **réduction à la source** et de **réemploi**
5. Trouver le bon **récupérateur**
6. Choisir des **équipements** de récupération adéquats
7. Informer et sensibiliser efficacement le personnel
8. Tenir des **événements** zéro déchet
9. Réaliser un **suivi** de performance en fonction d'**objectifs** stimulants
10. Faire reconnaître l'**engagement** et les **résultats**

» Encore plus loin dans la gestion de vos matières résiduelles...

» Les avantages d'une saine gestion des matières résiduelles

» La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles

» Qu'est-ce que les 3RV ?

» Le gouvernement du Québec donne l'exemple

» Le Programme VISEZ juste

» Glossaire des termes employés

Vous avez des commentaires, des réactions, des sujets à ajouter ?

N'hésitez pas à nous en faire part 

## Qu'est-ce que les 3RV?

Les 3RV constituent le premier principe de la [Politique québécoise de gestion des matières résiduelles](#). Il s'agit de la hiérarchie des actions à privilégier pour une saine gestion des matières résiduelles : Réduction à la source, Réemploi, Recyclage et Valorisation. L'élimination des déchets ultimes constitue évidemment le dernier recours. Le principe est applicable à l'ensemble des matières résiduelles et invite à se demander : « Aurais-je pu éviter de produire cette matière résiduelle? Puis-je donner une seconde vie à ce produit avant de m'en départir pour le recyclage, le compostage ou ultimement aux déchets? » Le tableau suivant illustre les actions cohérentes avec le principe des 3RV qui s'appliquent au papier.

### Exemples d'application du principe des 3RV pour le papier

3RV-E	Illustration	Action
 Réduction à la source		Lire à l'écran plutôt que d'imprimer systématiquement.
 Réemploi		Utiliser le verso non imprimé comme papier brouillon ou pour prendre des notes.
 Recyclage		Déposer le papier utilisé recto verso au recyclage lorsqu'il est en fin de vie utile.
 Valorisation		Déposer dans le bac des matières compostables les papiers mouchoirs et essuie-tout.

[Consulter l'étape 4 de ce guide à propos de la réduction à la source et du réemploi](#)

[En savoir plus à propos de mesures de réduction, de réemploi, de récupération et de valorisation](#) 

# Déchet *Zéro* au *boulot*



## Le gouvernement du Québec donne l'exemple.

### La Loi sur le développement durable



Cette loi, en vigueur depuis avril 2006, engage le gouvernement dans la mise en œuvre de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013* pour l'administration publique. Ainsi, les ministères et les organismes visés devront identifier les actions qu'ils mèneront pour contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux de la Stratégie et pour rendre compte annuellement des résultats de leurs démarches. Parmi les activités prévues découlant de la Loi, se trouve le projet d'établir une *Politique pour un gouvernement*

*écoresponsable*. Cette politique est destinée à mettre à l'œuvre rapidement l'administration publique autour d'actions communes et de pratiques concrètes de gestion environnementale et d'acquisition écoresponsable.

[Pour en savoir plus à propos de la Loi sur le développement durable](#)



## Le programme VISEZ juste!

La société d'État RECYC-QUÉBEC a été mandatée par le gouvernement du Québec pour offrir le programme VISEZ juste! aux établissements logeant des ministères et des organismes du gouvernement du Québec. Deux régions sont actuellement desservies par le programme : Montréal et Québec. À ces régions, s'ajoute la ville de Baie-Comeau.

Bien plus qu'un simple service de récupération de matières résiduelles, VISEZ juste! est axé sur le principe des 3RV, soit la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation des matières résiduelles. Il permet ultimement d'éviter de jeter et d'éliminer ce qui peut être mis en valeur, mais également de diminuer la quantité de matières résiduelles générées en réduisant à la source et en réutilisant au maximum.

Le programme met l'accent sur l'information et la sensibilisation du personnel ainsi que sur les communications pour encourager la participation et faire connaître les résultats.

Consultez la page Internet du programme afin de vérifier l'éligibilité de votre établissement au programme VISEZ juste! et pour connaître la marche à suivre pour y adhérer.

[En savoir plus à propos du programme VISEZ juste! de RECYC-QUÉBEC](#) 

1. S'engager fermement
2. Bien **coordonner** les actions
3. **Identifier et quantifier** correctement les matières résiduelles
4. Identifier des mesures concrètes de **réduction à la source** et de **réemploi**
5. Trouver le bon **récupérateur**
6. Choisir des **équipements** de récupération adéquats
7. **Informé et sensibiliser** efficacement le personnel
8. Tenir des **événements** zéro déchet
9. Réaliser un **suivi** de performance en fonction d'**objectifs** stimulants
10. Faire reconnaître l'**engagement** et les **résultats**

 Encore plus loin dans la gestion de vos matières résiduelles...

 Les avantages d'une saine gestion des matières résiduelles

 La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles

 Qu'est-ce que les 3RV ?

 Le gouvernement du Québec donne l'exemple

 Le Programme VISEZ juste

 Glossaire des termes employés

Vous avez des commentaires, des réactions, des sujets à ajouter ?  
N'hésitez pas à nous en faire part 



# Déchet *Zéro* au *boulot*



1. S'engager fermement
2. Bien **coordonner** les actions
3. **Identifier et quantifier** correctement les matières résiduelles
4. Identifier des mesures concrètes de **réduction à la source** et de **réemploi**
5. Trouver le bon **récupérateur**
6. Choisir des **équipements** de récupération adéquats
7. **Informé et sensibiliser** efficacement le personnel
8. Tenir des **événements** zéro déchet
9. Réaliser un **suivi** de performance en fonction d'**objectifs** stimulants
10. Faire reconnaître l'**engagement** et les **résultats**



Encore plus loin dans la gestion de vos matières résiduelles...

 Les avantages d'une saine gestion des matières résiduelles

 La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles

 Qu'est-ce que les 3RV ?

 Le gouvernement du Québec donne l'exemple

 Le Programme VISEZ juste

 Glossaire des termes employés

## 1.

### S'engager fermement

Mettre en oeuvre un plan de gestion des matières résiduelles aura de nombreuses implications pour votre organisation. C'est un travail d'équipe qui nécessitera la collaboration de plus d'un service dans votre organisation. C'est pourquoi il est important d'avoir l'appui des décideurs et ce, dès le début des démarches.

Il est important de reconnaître et d'encourager l'initiative des employés qui adhèrent à la cause environnementale. Toutefois, en l'absence d'une volonté ferme des dirigeants, l'action volontaire pèsera rapidement très lourd sur les épaules des quelques employés impliqués.

#### Pourquoi obtenir l'appui de votre direction ?

- pour officialiser la démarche et cautionner les actions qui en découlent;
- pour libérer le personnel nécessaire à la réalisation du projet;
- pour revoir des contrats (entretien, élimination) ou en conclure de nouveaux (récupération multimatière);
- pour renforcer le message, les directives et les nouvelles pratiques;
- pour revoir des fonctions et des tâches;
- pour reconnaître les efforts réalisés.

### Actions à prendre...

-  Informer les gestionnaires des enjeux et des retombées positives d'une saine gestion des matières résiduelles ([voir la section correspondante](#)).
-  Démontrer l'intérêt des membres du personnel pour le projet.
-  Obtenir l'engagement écrit de la direction et des décideurs concernés.
-  Impliquer le propriétaire de l'établissement (ou son représentant) afin de vous assurer de son entière collaboration.
-  Identifier une personne qui sera chargée de coordonner le projet.
-  Fixer des objectifs à court, à moyen et à long terme afin de mesurer votre performance. [La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles constitue la première référence.](#)
-  Évaluer l'intérêt de soumettre sa candidature au Programme de reconnaissance [ICI ON RECYCLE!](#), niveau 1 - Engagement.



HAUT DE PAGE

Vous avez des commentaires, des réactions, des sujets à ajouter ?  
N'hésitez pas à nous en faire part 

# Déchet *Zéro* au boulot



1. S'engager fermement
2. Bien **coordonner** les actions
3. **Identifier et quantifier** correctement les matières résiduelles
4. Identifier des mesures concrètes de **réduction à la source** et de **réemploi**
5. Trouver le bon **récupérateur**
6. Choisir des **équipements** de récupération adéquats
7. **Informé et sensibiliser** efficacement le personnel
8. Tenir des **événements** zéro déchet
9. Réaliser un **suivi** de performance en fonction d'**objectifs** stimulants
10. Faire reconnaître l'**engagement** et les **résultats**

 Encore plus loin dans la gestion de vos matières résiduelles...

 Les avantages d'une saine gestion des matières résiduelles

 La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles

 Qu'est-ce que les 3RV ?

 Le gouvernement du Québec donne l'exemple

 Le Programme VISEZ juste

 Glossaire des termes employés

Vous avez des commentaires, des réactions, des sujets à ajouter ?  
N'hésitez pas à nous en faire part 

## 2. Bien coordonner les actions

L'engagement des décideurs en faveur de la mise en œuvre d'un plan de gestion des matières résiduelles est-il acquis ? ([voir l'étape 1](#)) Si oui, vous êtes en mesure de planifier l'implantation.

La concertation, la responsabilisation et l'implication des gestionnaires et du personnel qui croient en la démarche sont des ingrédients essentiels pour un plan de gestion des matières résiduelles performant et durable. Pour mener à bien la démarche, la formation d'un « comité vert » ou la délégation de personnes clés devient vite nécessaire. La force et la motivation des personnes impliquées seront proportionnelles à la participation du personnel et à la réussite du projet. Il est important que les personnes désignées aient à cœur leur environnement et que les gestionnaires accordent du temps pour la tenue des rencontres.

### Objectifs d'un comité vert

- faire connaître aux employés le projet de gestion des matières résiduelles;
- coordonner l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du plan de gestion des matières résiduelles;
- encourager et soutenir la participation;
- diffuser les résultats;
- viser et démontrer l'amélioration continue.

### Qui fera partie du comité vert?

Le tableau suivant suggère des acteurs qui auront intérêt à être impliqués au sein du comité. Nous les avons séparés en deux groupes : les incontournables et les autres acteurs potentiels.

LES INCONTOURNABLES	
Acteur	Rôle
Chargé de projet	Préparer un projet de plan de gestion des matières résiduelles et coordonner sa mise en œuvre et son suivi.
Représentant des ressources matérielles	- Adapter l'aménagement intérieur, le cas échéant, pour faciliter les activités de gestion des matières résiduelles (ex : ajout d'un évier pour faciliter le rinçage). - Participer au choix des équipements de récupération et à leur emplacement dans l'établissement.
Représentant des communications	- Concevoir ou personnaliser des outils d'information et de sensibilisation. - Informer et sensibiliser le personnel afin d'assurer une bonne compréhension des consignes de récupération, une participation active et le respect des directives.
Employés motivés par le projet	Toute personne motivée à contribuer au projet et pouvant intervenir à différentes étapes.

### AUTRES ACTEURS POTENTIELS

Acteur	Rôle
Direction et gestionnaire	Supporter les efforts du personnel en accordant le temps et les ressources nécessaires pour mener à bien le projet.
Propriétaire de l'établissement ou son représentant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autoriser la collecte des matières recyclables par un récupérateur.</li> <li>- Accorder l'espace d'entreposage et l'accès au débarcadère de l'établissement.</li> <li>- Convenir avec l'équipe d'entretien des ajustements de tâches et formaliser le tout à l'intérieur du devis d'entretien.</li> </ul>
Officier de développement durable	Assurer la mise en œuvre, la cohésion et le suivi des activités liées au Plan de développement durable. Les officiers de développement durable sont présents dans la majorité des ministères et organismes du gouvernement du Québec.
Représentant des achats et des approvisionnements	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérer des produits achetés qui produisent des matières résiduelles (emballages, produits de courte vie, etc.).</li> <li>- Donner des indications quant aux quantités de biens achetés. Ces informations sont essentielles afin de les examiner sous l'angle du principe des <a href="#">3RV</a>.</li> </ul>
Représentant des autres locataires de l'établissement	Suivre l'évolution du projet d'implantation, arrimer harmonieusement les démarches, le cas échéant, et planifier une mise en commun des ressources.
Responsable de la cafétéria	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examiner la possibilité de réduire la quantité de contenants et d'emballages et voir à ce que ceux-ci soient recyclables.</li> <li>- Préconiser l'usage de couverts réutilisables et durables.</li> </ul>
Responsable santé/sécurité	Voir à ce que les actions mises en œuvre soient conformes aux mesures de santé et sécurité au travail.
Chef de l'équipe d'entretien	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Harmoniser les processus d'entretien en fonction des nouvelles consignes liées à la gestion des matières résiduelles.</li> <li>- Assurer le suivi auprès de ses employés afin qu'ils réalisent les nouvelles tâches.</li> </ul>



### À propos de l'entretien

Dans le cadre de votre projet d'implantation, les employés d'entretien auront à ajuster leurs tâches : vider les contenants de matières recyclables et les acheminer au débarcadère ou à l'endroit prévu à cet effet. Ces ajustements sont l'occasion idéale de revoir les pratiques et de les optimiser. Par exemple, la fréquence de vidage des poubelles de bureau pourrait être revue à la baisse. Une révision du devis d'entretien est tout indiquée pour l'adapter au plan de gestion des matières résiduelles.



HAUT DE PAGE

## Actions à prendre...

» Consulter votre bail de location et/ou votre devis d'entretien ménager afin de vérifier quels services sont offerts relativement aux matières résiduelles (déchets, matières recyclables, matières compostables, matières dangereuses, etc.).

» S'il y a lieu, faire connaître vos intentions aux autres locataires de l'immeuble qui pourraient être intégrés à votre démarche.

» Prendre rendez-vous avec un représentant de l'équipe d'entretien de l'établissement afin de bien comprendre le fonctionnement de la gestion des matières résiduelles en place et d'examiner les ajustements possibles.

» Examiner le fonctionnement actuel du service de récupération des matières résiduelles et d'élimination des déchets (parfois donné à contrat pour l'ensemble d'un immeuble). Des ajustements pourraient être avantageux sur le plan de la réduction des coûts d'élimination, par exemple, par la réduction du nombre de collectes, l'achat ou la location de conteneurs plus adaptés à vos besoins ou le mode de tarification plus avantageux.

» Identifier les personnes clés pour former le comité vert et les inviter à une première rencontre de travail.

» Préparer votre plan de gestion des matières résiduelles.

### Un truc, posez des questions!

Différents facteurs peuvent influencer vos décisions lors de l'élaboration de votre plan de gestion des matières résiduelles, notamment en ce qui a trait au choix des équipements et à leur localisation, ainsi qu'à la fréquence de collecte. Parmi ces facteurs à considérer, notons la quantité et le type de matières résiduelles générées, la configuration de vos espaces à bureaux et de l'immeuble, etc. Pour bien planifier vos actions, n'hésitez pas à poser des questions. Par exemple :

- Y a-t-il un casse-croûte ou une cafétéria dans l'édifice ?
- Les employés mangent-ils en majorité à leur bureau, dans une cuisinette ou à l'extérieur ?
- Y a-t-il un local pour entreposer les bacs de récupération ?
- Les contenants de récupération, tels que des bacs roulants, peuvent-ils être déplacés facilement dans l'immeuble (couloir, ascenseur, etc.) ?
- Quel est l'achalandage des visiteurs et de la clientèle ?

### Le plan de gestion des matières résiduelles, une valeur sûre!

Un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) constitue l'outil de travail principal pour mener à bien un projet d'implantation ou de consolidation dans votre établissement. Un PGMR contient notamment les éléments suivants : un état de situation de la gestion des matières résiduelles, un bilan quantitatif, l'identification des matières résiduelles recyclables et compostables, les objectifs à atteindre, l'inventaire des équipements en place et l'identification des nouveaux équipements requis, les ressources à engager (matérielles, humaines et financières), le plan de communication et les mesures de suivi. Le présent guide offre un grand nombre d'éléments de contenu susceptibles de vous aider à élaborer votre PGMR.



HAUT DE PAGE

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2007](#)

[Politique de confidentialité](#)

[Politique linguistique](#)

# Déchet *Zéro* au boulot



1. S'engager fermement
2. Bien **coordonner** les actions
3. **Identifier et quantifier** correctement les matières résiduelles
4. Identifier des mesures concrètes de **réduction à la source** et de **réemploi**
5. Trouver le bon **récupérateur**
6. Choisir des **équipements** de récupération adéquats
7. **Informé et sensibiliser** efficacement le personnel
8. Tenir des **événements** zéro déchet
9. Réaliser un **suivi** de performance en fonction d'**objectifs** stimulants
10. Faire reconnaître l'**engagement** et les **résultats**

>> Encore plus loin dans la gestion de vos matières résiduelles...

>> Les avantages d'une saine gestion des matières résiduelles

>> La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles

>> Qu'est-ce que les 3RV ?

>> Le gouvernement du Québec donne l'exemple

>> Le Programme VISEZ juste

>> Glossaire des termes employés

Vous avez des commentaires, des réactions, des sujets à ajouter ?  
N'hésitez pas à nous en faire part >>>

## 3.

### Identifier et quantifier correctement les matières résiduelles

À cette étape-ci, un comité vert est formé pour votre établissement et les bases de votre plan de gestion des matières résiduelles sont établies. Si ce n'est pas encore le cas, référez-vous à l'étape 2.

Un portrait des quantités de matières résiduelles avant une démarche d'implantation révélera des renseignements précieux et permettra de mieux cibler les actions dans votre **PGMR**.

Selon le degré de précision recherché pour l'évaluation quantitative des matières résiduelles, vous pourriez employer l'une ou l'autre des stratégies suivantes : un sondage auprès du personnel, un examen visuel ou une étude de caractérisation. Dans tous les cas, il est recommandé de noter le nombre moyen d'employés au travail à chaque mois afin de pouvoir rapporter fidèlement les quantités générées en fonction du nombre d'employés. Cette base de calcul servira à mieux comparer la performance de récupération des matières résiduelles lors d'un prochain exercice de quantification.

Si vous en êtes à un premier exercice de quantification des matières résiduelles, il est suggéré de procéder à un examen visuel. Un exercice de localisation est une méthode simple pour réaliser un portrait des quantités de matières résiduelles.

I

#### Saviez-vous que...

Les papiers et cartons constituent près de 70 % de l'ensemble des matières résiduelles générées dans un édifice à bureaux. Il est donc important de mettre l'accent sur la mise en valeur de ces matières.

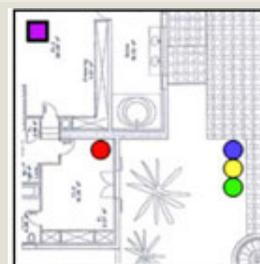
#### Évaluation des matières résiduelles par un exercice de localisation

### Actions à prendre...

>> Faire une copie des plans des différents espaces de l'établissement

>> Localiser les contenants de matières résiduelles (poubelles, bacs de récupération, etc.). Noter leur contenu et leur volume

>> Associer un code (couleur et/ou forme) par type de contenants de matières résiduelles et le positionner à l'emplacement correspondant sur la carte



code	Lieu de production	Matières résiduelles	Contenant	Fréquence de vidage	Volume annuel
	Secteur bureau, étage 1 (local 105)	Papier	100 litres	50 / année	5 000 litres
	Dinette, local 111	Canettes	50 litres	10 / année	500 litres

Associer une fréquence de vidage pour chaque contenant et/ou chaque lieu. La consultation d'un responsable de l'entretien est recommandée

Projetter les calculs pour déterminer le volume annuel total de matières résiduelles pour l'ensemble de l'établissement. Il est ainsi possible d'établir un volume par catégorie de matières résiduelles, par type de contenant, par lieu de génération, etc.

### L'étude de caractérisation des matières résiduelles : un outil de référence

L'étude de caractérisation procure un portrait quantitatif détaillé de la gestion des matières résiduelles dans un lieu donné et à un moment précis. Il s'agit essentiellement de peser systématiquement l'ensemble des matières résiduelles par catégorie de matières durant une période de temps suffisamment représentative pour l'extrapoler sur une année entière. Ce genre d'étude permet de déterminer la provenance des matières résiduelles en fonction des différents secteurs étudiés dans un établissement. Les études de caractérisation procurent des informations sur la performance de récupération des matières résiduelles et fournissent des données précieuses pour améliorer la situation.



HAUT DE PAGE

[Consultez une étude de caractérisation effectuée chez RECYC-QUÉBEC](#) >> .

### Liste des matières résiduelles pouvant faire l'objet du système de gestion des matières résiduelles

Matières résiduelles	Fiches d'information
Appareils de technologies de l'information et de la communication (TIC)	>>
Contenants de boissons	>>
Encombrants	>>
Huiles usagées	>>
Matières organiques	>>
Métaux	>>
Papiers / cartons	>>
Peintures	>>
Piles domestiques	>>
Plastiques	>>
Pneus hors d'usage	>>
Produits de textiles et d'habillement	>>
Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)	>>
Résidus domestiques dangereux (RDD)	>>
Verre	>>

[D'autres fiches d'information sont disponibles dans notre site Internet](#)

En savoir plus à propos des matières récupérées dans les municipalités. [»»](#)



HAUT DE PAGE

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2007](#)

[Politique de confidentialité](#)

[Politique linguistique](#)

# Déchet *Zéro* au boulot



1. S'engager fermement
2. Bien **coordonner** les actions
3. **Identifier et quantifier** correctement les matières résiduelles
4. Identifier des mesures concrètes de **réduction à la source** et de **réemploi**
5. Trouver le bon **récupérateur**
6. Choisir des **équipements** de récupération adéquats
7. **Informé et sensibiliser** efficacement le personnel
8. Tenir des **événements** zéro déchet
9. Réaliser un **suivi** de performance en fonction d'**objectifs** stimulants
10. Faire reconnaître l'**engagement** et les **résultats**

 Encore plus loin dans la gestion de vos matières résiduelles...

 Les avantages d'une saine gestion des matières résiduelles

 La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles

 Qu'est-ce que les 3RV ?

 Le gouvernement du Québec donne l'exemple

 Le Programme VISEZ juste

 Glossaire des termes employés

Vous avez des commentaires, des réactions, des sujets à ajouter ?  
N'hésitez pas à nous en faire part 

## 4.

### Identifier des mesures concrètes de réduction à la source et de réemploi

À cette étape-ci, un portrait de la génération des matières résiduelles a été dressé pour l'établissement. Sinon, [consultez l'étape 3](#).

Selon le principe des [3RV](#), il est primordial de réduire à la source et de réemployer les produits au maximum avant de les recycler ou de les valoriser. C'est en réduisant la demande en matières premières et la quantité de déchets générés que l'impact négatif sur l'environnement est diminué. Il s'agit de gestes simples à poser, mais qui doivent être systématiquement mis en œuvre pour donner des résultats significatifs. Voici des exemples d'actions à entreprendre au quotidien pour réduire et réemployer au travail.

- **Réduction de l'impression** : utiliser l'imprimante seulement lorsque nécessaire, favoriser la lecture et les corrections à l'écran (mode révision dans les logiciels de traitement de texte) et préconiser l'usage du courrier électronique.
- **Imprimante et photocopieur** : configurer les appareils en impression recto verso par défaut.
- **Verso vierge du papier** : utiliser le verso non imprimé d'une feuille pour prendre des notes plutôt que d'utiliser un nouveau bloc-notes.
- **Réunions et séances de travail** : préconiser l'utilisation d'une projection informatisée en remplacement d'un document imprimé.
- **Fournitures de bureau** : réemployer au maximum une chemise de rangement, un cartable, une enveloppe, etc. Favoriser l'achat d'un produit durable, rechargeable, à contenu recyclé et recyclable (stylo, papier collant, pile, cartouche d'encre, etc.).
- **Vaisselle durable** : proscrire l'usage d'un gobelet de courte vie (jetable) afin d'inciter les gens à utiliser une tasse et un verre durable et réutilisable. Mettre à la disposition des employés de la vaisselle durable qui évitera l'usage d'articles de plastique. L'achat d'un lave-vaisselle peut s'avérer un bon investissement.
- **Repas** : éviter l'achat d'aliments vendus en portions individuelles (jus, mets surgelés, yogourt, fromage, etc.), privilégier les plus grands formats et les transporter par portion dans des contenants durables et réutilisables.  
[Consulter la boîte à lunch écologique au travail](#)
- **Emballage** : choisir un produit qui n'est pas suremballé.
- **Livraison de repas** : demander aux restaurateurs et aux traiteurs de livrer les repas commandés dans des contenants réutilisables, sinon recyclables (évités les emballages jetables comme le styromousse).
- **Pause-santé** : servir aux réunions et aux séances de travail de l'eau et des boissons dans des contenants de grand format, préférablement réutilisables, plutôt que des contenants individuels.
- **Sac** : opter pour un sac réutilisable, sinon réemployer un sac de courte vie/jetable.



HAUT DE PAGE

Pour encore plus de trucs et astuces de réduction à la source, consultez en ligne :

[Fiche d'information sur la réduction à la source de RECYC-QUÉBEC](#) >> \_

[Liste de mesures liées aux 3RV \(fiche RECYC-QUÉBEC\)](#) >> \_

[Le Guide du bureau vert, une initiative du Mouvement Desjardins](#) >> \_



© [Gouvernement du Québec, 2007](#)

[Politique de confidentialité](#)

[Politique linguistique](#)

# Déchet *Zéro* au boulot

Source : SOLINOV



1. S'engager fermement
2. Bien **coordonner** les actions
3. **Identifier et quantifier** correctement les matières résiduelles
4. Identifier des mesures concrètes de **réduction à la source** et de **réemploi**
5. Trouver le bon **récupérateur**
6. Choisir des **équipements** de récupération adéquats
7. **Informé et sensibiliser** efficacement le personnel
8. Tenir des **événements** zéro déchet
9. Réaliser un **suivi** de performance en fonction d'**objectifs** stimulants
10. Faire reconnaître l'**engagement** et les **résultats**

» Encore plus loin dans la gestion de vos matières résiduelles...

» Les avantages d'une saine gestion des matières résiduelles

» La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles

» Qu'est-ce que les 3RV ?

» Le gouvernement du Québec donne l'exemple

» Le Programme VISEZ juste

» Glossaire des termes employés

Vous avez des commentaires, des réactions, des sujets à ajouter ?  
N'hésitez pas à nous en faire part 

## 5. Trouver le bon récupérateur

Vous avez pensé à différents moyens pour réduire à la source et réemployer ? ([voir l'étape 4](#)). Vous êtes maintenant prêt à organiser le service de collecte des matières résiduelles recyclables.

Les matières recyclables récupérées dans votre édifice seront transportées vers un centre de tri. Comme tout fournisseur de services, il y a lieu de bien choisir le récupérateur en fonction des besoins. Ainsi, plusieurs modalités de service sont à considérer et à vérifier auprès des récupérateurs potentiels :

- le mode de facturation (forfaitaire, au nombre de contenants, à la levée, au poids, au volume, etc.);
- les matières recyclables acceptées et les matières refusées;
- la fréquence de collecte (quotidienne, hebdomadaire, mensuelle, etc.);
- les précautions de préparation des matières recyclables (obligation possible de rincer les contenants, tri à la source ou collecte pêle-mêle, utilisation de sacs transparents, etc.);
- les contenants fournis (en prêt, en vente ou en location);
- la garantie que les matières sont destinées à un marché de recyclage;
- le lieu de prise en charge des matières résiduelles par le récupérateur (un seul ou plusieurs points de collecte dans l'édifice, au débarcadère ou en bordure de rue, etc.);
- le soutien apporté par du matériel d'information et de sensibilisation;
- le montant de la ristourne offerte par le récupérateur sur certaines matières, le cas échéant;
- la possibilité d'obtenir du récupérateur des relevés de collecte détaillés et des rapports périodiques sur les quantités récupérées.

**Conseil :** Sachez que vous pouvez négocier la nature de vos services de récupération en faisant valoir la quantité et la qualité de vos matières recyclables (voir étape 3), ainsi que votre démarche qui visera à faire respecter rigoureusement les consignes de préparation des matières par le personnel ([voir étape 7](#)).



HAUT DE PAGE

## Actions à prendre...

Avec la collaboration du représentant du propriétaire de votre établissement, reprenez en ordre les actions ci-dessous jusqu'à ce que vous ayez identifié une solution satisfaisante.

» Vérifier si une collecte des matières résiduelles se fait déjà pour votre établissement (déchets et/ou matières recyclables). Le cas échéant, un fournisseur en place pourrait répondre à vos besoins de collecte multimatière. Donnez-lui l'occasion de faire une offre.

Consulter la municipalité pour savoir si un service de récupération multimatière est disponible dans votre secteur et vérifier ce que comprennent les services municipaux offerts en contrepartie des impôts fonciers payés pour votre établissement. Si vous ne vous prévaluez pas de l'ensemble des services municipaux auxquels vous avez droit, vous pourriez négocier l'obtention d'un service de récupération multimatière.



[Trouver les coordonnées de votre municipalité](#) >> -

[Découvrez des services de gestion des matières résiduelles offerts par des municipalités aux industries, commerces et institutions](#) >> -

Dans l'impossibilité de retenir les services de la municipalité ou d'un fournisseur déjà présent dans votre établissement, vous devrez sélectionner un récupérateur. Il est recommandé d'observer les conteneurs extérieurs des établissements voisins.



Un récupérateur se déplaçant déjà dans le secteur est plus susceptible d'accorder un service à meilleur prix. Adressez-vous aux responsables des établissements voisins afin d'obtenir des informations sur leur fournisseur et la qualité de son service.



Enfin, si les démarches précédentes sont infructueuses, vous pouvez consulter le [Répertoire québécois des récupérateurs, recycleurs et valorisateurs](#) offert en ligne par RECYC-QUÉBEC ou votre annuaire téléphonique sous la rubrique « Récupération » ou « Recyclage-Services ».



HAUT DE PAGE

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2007](#)

[Politique de confidentialité](#)

[Politique linguistique](#)

# Déchet *Zéro* au boulot



1. S'engager fermement
  2. Bien coordonner les actions
  3. Identifier et quantifier correctement les matières résiduelles
  4. Identifier des mesures concrètes de réduction à la source et de réemploi
  5. Trouver le bon récupérateur
  6. Choisir des équipements de récupération adéquats
  7. Informer et sensibiliser efficacement le personnel
  8. Tenir des événements zéro déchet
  9. Réaliser un suivi de performance en fonction d'objectifs stimulants
  10. Faire reconnaître l'engagement et les résultats
- Encore plus loin dans la gestion de vos matières résiduelles... 

 Les avantages d'une saine gestion des matières résiduelles

 La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles

 Qu'est-ce que les 3RV ?

 Le gouvernement du Québec donne l'exemple

 Le Programme VISEZ juste

 Glossaire des termes employés

Vous avez des commentaires, des réactions, des sujets à ajouter ?

N'hésitez pas à nous en faire part 

## 6.

### Choisir des équipements de récupération adéquats

À cette étape-ci, vous devriez déjà avoir identifié votre récupérateur ([voir l'étape 5](#)).

Le choix d'un équipement de récupération repose notamment sur le type de matières résiduelles qu'il contiendra et sur les exigences du récupérateur. Plusieurs critères sont à prendre en considération dans le choix de vos contenants de récupération, dont les suivants :

#### Esthétisme

Les équipements qui sont à la disposition du personnel, comme ceux qui serviront à recueillir les matières recyclables issues des repas, ont tout avantage à bien s'intégrer dans le décor et à être d'apparence agréable. Cette attention pourra susciter de l'intérêt, de l'enthousiasme et une perception positive du personnel pour la démarche.

#### Volume

Selon les espaces de votre établissement, la production de matières résiduelles pourra varier en fonction de différents facteurs (type d'activité, nombre d'employés, période de l'année, etc.). Sachant que la fréquence de vidage des contenants pourra être ajustée selon le volume généré, il y a également lieu de penser à choisir des contenants qui seront de taille suffisante, sans encombrer.

#### Maniabilité et sécurité

Les deux principales clientèles qui auront à utiliser ou manipuler les contenants de récupération sont le personnel en général (pour la récupération de leurs matières) et le personnel d'entretien (pour le vidage et la maintenance). Les usagers doivent pouvoir accéder simplement et de façon sécuritaire aux contenants en impliquant le moins de manipulation possible. Pour faciliter l'entretien ou la relocalisation de vos contenants, il peut être utile qu'il soient dotés de roulettes. Enfin, sachant que des contenants de récupération seront disposés dans des lieux achalandés pour mieux desservir le personnel, il faut songer à ce qu'ils ne gênent pas la circulation et respectent les normes de sécurité de l'immeuble.

#### Durabilité

Les contenants de récupération sont en fait un élément de plus à votre mobilier et doivent avoir une bonne durée de vie. Pensez à des matériaux et à un assemblage robustes et durables, préférablement à contenu recyclé.

#### Rincer, c'est clair!

Il est fortement recommandé de demander au personnel de rincer les contenants et emballages de verre, de plastique et de métal qui ont été contactés avec des aliments.

#### Pourquoi ?

- par respect pour les travailleurs qui manipulent les matières recyclables (entretien ménager, centre de tri, etc.);
- pour éviter les odeurs et les mouches;
- pour garder propres plus longtemps vos équipements de récupération et éviter les dégâts.



HAUT DE PAGE

## Actions à prendre...

» Réaliser un inventaire des équipements déjà en place et des lieux de récupération pour l'ensemble des matières résiduelles (contenants, bacs, lieux d'entreposage, déchiqueteurs à papier, poubelles excédentaires, etc.). Cet exercice permettra de planifier une réutilisation maximum des équipements sur place.

» Appuyer le choix de l'emplacement des contenants sur l'examen visuel ou l'étude de caractérisation effectué à l'[étape 3 du guide](#) qui documente les principaux lieux de génération de matières résiduelles dans l'établissement. Il est également recommandé de retirer les poubelles sous-utilisées se trouvant dans les lieux de faible génération de matières résiduelles.

» Vérifier si le récupérateur fournit des équipements avec son service (prêt, location ou vente).

» Consulter le comité vert, le personnel d'entretien et les membres du personnel, afin de vous assurer que les contenants et leur emplacement correspondent bien aux besoins de chacun.

» Procéder à l'acquisition des contenants, si requis, pour compléter ceux déjà en place ou fournis par le récupérateur.

» Penser à rendre la récupération la plus accessible possible en disposant un bac de récupération à côté de chaque poubelle. Il est important que les usagers puissent choisir dans quel contenant déposer leurs matières résiduelles. Autrement, s'il s'agit de la seule option offerte, une poubelle isolée dans une salle de conférence, par exemple, sera susceptible de recueillir toutes les matières, recyclables ou non, et cette situation est à éviter.

» Identifier chaque contenant à l'aide de son pictogramme correspondant. Celui-ci doit être bien en vue sur le contenant. Cette signalisation aura l'avantage d'établir clairement ce qui est récupéré et dans quel contenant. Vous faciliterez ainsi le geste de tri à la source. RECYC-QUÉBEC met à votre disposition [une série de pictogrammes de différents formats pour répondre à vos besoins.](#) »



## Les équipements liés à la récupération multimatière

Emplacement	Matière	Exemple de contenant ou équipement	Élément à considérer
	Papier	Corbeille de bureau	Chaque bureau devrait disposer d'un contenant de récupération. Afin de correspondre aux volumes de matières produites, évaluez la possibilité de convertir des poubelles de bureau en bacs de récupération de papier. Une poubelle de plus petit format serait alors adéquate.
	Papier et carton	Bac de récupération de grand format (par exemple, bac roulant)	Les boîtes de carton doivent être vidées de leur contenu et aplaties. Un espace pourrait être prévu spécifiquement pour les boîtes avant de les acheminer à un lieu d'entreposage dans l'établissement.

<p>Salle de conférence</p> 	Papier	Bac à papier	La poubelle de votre salle de conférence contiendra de moins en moins de déchets. Pensez à lui donner une nouvelle vocation en la transformant en bac de papier, sans oublier d'y apposer le pictogramme correspondant et de l'accompagner d'un plus petit contenant pour les déchets.
<p>Salle de repos, dînette ou cafétéria</p> 	Papier, carton, contenants et emballages de verre, de plastique et de métal	Contenants de récupération multimatière <sup>1</sup>	Le choix des contenants ira selon le tri exigé par le récupérateur et les volumes générés <sup>2</sup> . Le rinçage des contenants et emballages souillés étant incontournable, la proximité d'un évier est essentielle. Ainsi, en l'absence de salles de repos, les contenants de récupération multimatière peuvent être disposés près des salles de toilette.
	Contenants consignés	Boîte <i>Consignation</i>	L'organisme Boissons Gazeuses Environnement (BGE) procure des boîtes conçues pour récupérer les contenants portant la mention <b>CONSIGNÉE QUÉBEC</b> . <a href="#">Consultez le site Internet de BGE pour plus d'informations.</a>
<p>Emplacement centralisé sur l'étage</p> 	Papier et carton	Bac roulant	Les bacs roulants servent à l'entreposage et la manutention des matières recyclables et sont généralement acheminés au débarcadère pour la collecte par le récupérateur.

<sup>1</sup> Différents modèles de contenants de récupération multimatière sont disponibles sur le marché. Différentes entreprises offrent des solutions adaptées. Vous pouvez notamment consulter le site Internet des entreprises suivantes : [Amaranth & Associates](#), [Entreprises Rouli-Bac](#), [NI Produits](#) et [Nova Envirocom](#). Selon l'option de récupération offerte par votre récupérateur, il pourrait vous être demandé d'utiliser des sacs transparents et résistants pour la récupération de vos matières recyclables. Cette pratique qui se généralise permet au récupérateur de visualiser rapidement la qualité du tri à la source des matières.

<sup>2</sup> Pour la récupération des contenants de verre, de plastique et de métal, l'usage de bacs roulants disposés sur les étages est déconseillé, puisqu'ils sont généralement encombrants et peu esthétiques.

[Pour en savoir plus sur les équipements de récupération, consultez le Répertoire des manufacturiers en environnement »](#)



## Recyclez vos poubelles!

La mise en œuvre de votre plan de gestion des matières résiduelles aura pour conséquence de forcer un régime minceur à vos contenants à déchets. Vous remarquerez que l'application du principe des 3RV aura un impact rapide et significatif sur la quantité de déchets que vous déposez actuellement dans vos poubelles, conteneur et/ou compacteur.

Vérifiez l'opportunité de réduire la fréquence de collecte et/ou de réduire le volume de ces contenants auprès de votre fournisseur de services. Évaluez également la possibilité de revoir à la baisse le nombre de poubelles utilisées dans votre établissement. Voilà une bonne occasion pour vous de réinjecter les économies potentielles dans votre



plan de gestion des matières résiduelles.

Les contenants de récupération multimatière jouent plus qu'un rôle de récupération, ils sont aussi de bons véhicules d'information et de promotion.

Vous pourriez songer à créer des contenants de récupération multimatière à partir d'anciens contenants à déchets. Le cas de l'Université Laval est un exemple de ce type de réemploi.



HAUT DE PAGE

## Trucs et astuces pour générer des économies dans la gestion des matières résiduelles

» Réduire la fréquence de vidage des poubelles à déchets et des bacs de récupération de papier aux postes de travail. Le temps gagné pourra être réinvesti dans les tâches de récupération multimatière.

» Demander aux membres du personnel de transvider eux-mêmes leur corbeille de papier récupéré et/ou de déchets dans des contenants centralisés mis à leur disposition.

» Convertir les poubelles de bureau (devenues trop grandes) en bacs de récupération de papier. Acquérir de plus petits contenants pour les déchets et retirer les poubelles les moins utilisées (économie d'entretien et d'achat de sacs).

» Examiner dans le devis d'entretien si toutes les tâches sont encore nécessaires ou pertinentes (certains devis prévoient encore le vidage et le nettoyage de cendriers intérieurs!).

» Contacter votre fournisseur d'enlèvement des déchets pour réviser le volume des conteneurs ou réduire la fréquence de collecte. Des économies sont possibles!

» Acquérir un déchiqueteur pour vos papiers confidentiels. À moyen et long terme, à moins de volumes exceptionnels, cette option sera plus rentable que de faire affaires avec une entreprise spécialisée. Une sensibilisation des employés est essentielle afin de distinguer les documents confidentiels de ceux qui ne le sont pas.



HAUT DE PAGE

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2007](#)

[Politique de confidentialité](#)

[Politique linguistique](#)

# Déchet *Zéro* au boulot



Source photo : MDDEP

1. S'engager fermement
2. Bien **coordonner** les actions
3. **Identifier et quantifier** correctement les matières résiduelles
4. Identifier des mesures concrètes de **réduction à la source** et de **réemploi**
5. Trouver le bon **récupérateur**
6. Choisir des **équipements** de récupération adéquats
7. **Informé et sensibiliser** efficacement le personnel
8. Tenir des **événements** zéro déchet
9. Réaliser un **suivi** de performance en fonction d'**objectifs** stimulants
10. Faire reconnaître l'**engagement** et les **résultats**

» Encore plus loin dans la gestion de vos matières résiduelles...

» Les avantages d'une saine gestion des matières résiduelles

» La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles

» Qu'est-ce que les 3RV ?

» Le gouvernement du Québec donne l'exemple

» Le Programme VISEZ juste

» Glossaire des termes employés

Vous avez des commentaires, des réactions, des sujets à ajouter ?  
N'hésitez pas à nous en faire part 

## 7.

### Informé et sensibiliser efficacement le personnel

Maintenant que les équipements de récupération sont choisis (voir l'étape 6), c'est le moment d'informer et de sensibiliser le personnel.

La clé du succès pour une participation active et efficace du personnel est sans nul doute la qualité de l'information et la régularité dans la diffusion des messages transmis. S'il peut parfois être laborieux de changer certaines habitudes bien ancrées, c'est rarement le cas pour la récupération lorsque les employés ont acquis toutes les connaissances pour passer à l'action. Les gens sont généralement disposés à modifier leurs habitudes et motivés à prendre le virage vert pour la saine gestion des matières résiduelles. Il ne leur manque que des directives claires et une information de qualité, diffusées dans un langage accessible et positif.

#### Actions à prendre...

Afin de bien déployer et soutenir votre plan de gestion des matières résiduelles, il est essentiel d'établir une stratégie de communication. Avant de produire de nouveaux outils d'information et de sensibilisation, ne réinventez pas la roue, profitez de ce qui est déjà à votre portée.

» Identifier les objectifs de communication, en fonction des objectifs de récupération et du plan d'action, en prenant soin d'identifier des messages spécifiques à transmettre en fonction du personnel à rejoindre (administration, personnel de bureau, personnel d'entretien, etc.). Les responsables des communications de votre organisation pourront vous accompagner dans cette réflexion. Vous obtiendrez un plan de communication spécifiquement pour la gestion de vos matières résiduelles.

» Demander aux responsables des communications d'identifier, s'il y a lieu, les messages ou les campagnes d'information qui ont déjà été réalisés à propos de la gestion des matières résiduelles. Une continuité ou un lien avec ces initiatives peut être un rappel gagnant.

» Contacter la municipalité et/ou le récupérateur pour savoir s'ils ont des outils de communication pouvant soutenir votre démarche de gestion des matières résiduelles (dépliant, affiche, aide-mémoire, signet, etc.).

» Consulter les outils électroniques offerts par RECYC-QUÉBEC : programmes [VISEZ juste!](#), [ICI ON RECYCLE!](#), et [Consignation](#) ainsi que le [Répertoire de produits à contenu recyclé fabriqués au Québec](#)

» Prendre contact avec d'autres établissements (partenaires, fournisseurs, clients, etc.) afin d'échanger les bons coups et pour partager des outils d'information et de sensibilisation qui se prêteraient bien à votre démarche.

» Identifier les outils à développer, en fonction des objectifs du plan de gestion des matières résiduelles et de la stratégie de communication. Identifier les moyens de communication à votre portée pour planifier la diffusion de vos messages. Pour être conséquent avec votre message de réduction à la source, privilégier la transmission des messages par voie électronique (courriel, Intranet, bulletin électronique) ou l'affichage dans les endroits les plus achalandés.



Soyez persévérant, présent, perspicace, créatif et n'hésitez surtout pas à faire des rappels sur les consignes qui ne sont pas (ou peu) respectées (par exemple : rinçage, tri des matières, impression recto-verso, utilisation de la tasse durable, etc.).



HAUT DE PAGE

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2007](#)

[Politique de confidentialité](#)

[Politique linguistique](#)

# Déchet *Zéro* au boulot



1. S'engager fermement
2. Bien **coordonner** les actions
3. **Identifier et quantifier** correctement les matières résiduelles
4. Identifier des mesures concrètes de **réduction à la source** et de **réemploi**
5. Trouver le bon **récupérateur**
6. Choisir des **équipements** de récupération adéquats
7. **Informé et sensibiliser** efficacement le personnel
8. Tenir des **événements** zéro déchet
9. Réaliser un **suivi** de performance en fonction d'**objectifs** stimulants
10. Faire reconnaître l'**engagement** et les **résultats**

» Encore plus loin dans la gestion de vos matières résiduelles...

» Les avantages d'une saine gestion des matières résiduelles

» La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles

» Qu'est-ce que les 3RV ?

» Le gouvernement du Québec donne l'exemple

» Le Programme VISEZ juste

» Glossaire des termes employés

Vous avez des commentaires, des réactions, des sujets à ajouter ?  
N'hésitez pas à nous en faire part 

## 8.

### Tenir des événements zéro déchet

Les employés connaissent-ils bien les directives de récupération et participent-ils activement à la démarche de gestion des matières résiduelles? ([voir l'étape 7](#)) Si oui, c'est le moment d'impliquer vos clientèles, vos partenaires et vos invités dans votre plan de gestion des matières résiduelles.

Une fois que le plan de gestion des matières résiduelles est solidement implanté, le personnel peut maintenant jouer un rôle positif, agir comme ambassadeur auprès des clientèles de votre établissement et créer un effet d'entraînement.

Des outils spécifiques sont à votre disposition pour planifier la tenue d'événements zéro déchet :

» [Site Internet Événement écoresponsable du Réseau québécois des femmes en environnement \(RFFE\)](#)

» [Guide d'accompagnement pour l'organisation d'événements écoresponsables, Chaire en Éco-Conseil de l'UQAC \(2008\)](#) 

» [Guide pour la réduction des matières résiduelles lors de l'organisation d'événements publics, Réseau québécois des femmes en environnement \(2001\)](#) 

» [Guide d'application pour la réalisation d'un événement avec un objectif 00 \(zéro déchet et carbo-neutre\) \(2006\)](#) 



HAUT DE PAGE

# Déchet *Zéro* au boulot



1. S'engager fermement
2. Bien **coordonner** les actions
3. **Identifier et quantifier** correctement les matières résiduelles
4. Identifier des mesures concrètes de **réduction à la source** et de **réemploi**
5. Trouver le bon **récupérateur**
6. Choisir des **équipements** de récupération adéquats
7. **Informé et sensibiliser** efficacement le personnel
8. Tenir des **événements** zéro déchet
9. Réaliser un **suivi** de performance en fonction d'**objectifs** stimulants
10. Faire reconnaître l'**engagement** et les **résultats**

» Encore plus loin dans la gestion de vos matières résiduelles...

» Les avantages d'une saine gestion des matières résiduelles

» La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles

» Qu'est-ce que les 3RV ?

» Le gouvernement du Québec donne l'exemple

» Le Programme VISEZ juste

» Glossaire des termes employés

Vous avez des commentaires, des réactions, des sujets à ajouter ?  
N'hésitez pas à nous en faire part 

## 9.

### Réaliser un suivi de performance en fonction d'objectifs stimulants

Maintenant que votre plan de gestion des matières résiduelles, incluant la récupération multimatière, est en place depuis au moins un an et que le personnel y participe activement ([voir l'étape 8](#)), c'est le moment de mesurer les résultats.

L'exercice le plus simple pour mesurer la performance est de reprendre la démarche de sondage, d'examen visuel ou de caractérisation réalisée au début du processus d'implantation de votre plan de gestion des matières résiduelles ([étape 3](#)).

La comparaison avant/après des résultats des deux exercices peut s'effectuer sous différents angles, dont l'inventaire des contenants de matières résiduelles, l'évolution des lieux de génération, la variation des quantités de matières résiduelles produites, l'efficacité des mesures de réduction et de réemploi, la réduction des quantités de déchets produits, le taux de mise en valeur, etc. Référez-vous aux objectifs inscrits dans votre plan de gestion de matières résiduelles.



HAUT DE PAGE

### Actions à prendre...

Pour plus de rigueur dans le suivi du plan de gestion des matières résiduelles, il est important de faire un retour périodique sur chacune des étapes entreprises.

» Vérifier qu'au moins une communication a été transmise de la part des gestionnaires de l'établissement à l'ensemble du personnel pour les informer de leur engagement dans le projet de gestion des matières résiduelles ([étape 1](#)).

» Vérifier qu'au moins deux réunions du comité vert ont eu lieu dans les six derniers mois et que la date de la prochaine réunion soit fixée ([étape 2](#)).

» Mettre à jour le portrait des matières résiduelles produit à [l'étape 3](#) et le rendre disponible pour le comité vert.

» Vérifier qu'au moins trois communications ont été transmises à tout le personnel dans les six derniers mois à propos des moyens de réduire à la source et de réemployer ([étape 4](#)).

» Contacter le récupérateur pour vérifier que la collecte des matières résiduelles s'effectue convenablement et répond aux besoins ([étape 5](#)).

» Effectuer une tournée des différents contenants de récupération pour vérifier la justesse de leur emplacement, leur visibilité, leur signalisation et leur contenu ainsi que leur propreté et leur vidage. Au besoin, des informations sont diffusées au personnel concerné pour corriger le tir. ([étape 6](#)).

» Vérifier qu'un ou des rappels sont effectués auprès du personnel à propos des directives de préparation et de tri des matières résiduelles destinées à la récupération ([étape 7](#)).

» S'assurer que les personnes en charge de l'organisation des réunions et des événements font respecter les engagements de l'établissement quant à la gestion des matières résiduelles ([étape 8](#)).

» Diffuser les résultats de la démarche de gestion des matières résiduelles de l'établissement sur une base annuelle, pour reconnaître les efforts entrepris ([étape 10](#)).



HAUT DE PAGE

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2007](#)

[Politique de confidentialité](#)

[Politique linguistique](#)

# Déchet *Zéro* au *boulot*



1. S'engager fermement
2. Bien **coordonner** les actions
3. **Identifier et quantifier** correctement les matières résiduelles
4. Identifier des mesures concrètes de **réduction à la source** et de **réemploi**
5. Trouver le bon **récupérateur**
6. Choisir des **équipements** de récupération adéquats
7. **Informé et sensibiliser** efficacement le personnel
8. Tenir des **événements** zéro déchet
9. Réaliser un **suivi** de performance en fonction d'**objectifs** stimulants
10. Faire reconnaître l'**engagement** et les **résultats**

>> Encore plus loin dans la gestion de vos matières résiduelles...

>> Les avantages d'une saine gestion des matières résiduelles

>> La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles

>> Qu'est-ce que les 3RV ?

>> Le gouvernement du Québec donne l'exemple

>> Le Programme VISEZ juste

>> Glossaire des termes employés

## 10.

## Faire reconnaître l'engagement et les résultats

**ICI ON RECYCLE!**

Vous avez effectué un suivi de performance en fonction d'objectifs stimulants ? ([voir l'étape 9](#)). Si oui, c'est le moment de faire connaître vos actions.

Instauré par RECYC-QUÉBEC au nom du gouvernement du Québec, le programme ICI ON RECYCLE! vise à souligner les efforts des industries, des commerces et des institutions (ICI) qui ont implanté dans leur établissement des mesures permettant la gestion responsable de leurs matières résiduelles. Le programme comprend trois niveaux de reconnaissance : le niveau 1 - Engagement, le niveau 2 - Mise en œuvre et le niveau 3 - Performance.

L'attestation de performance ICI ON RECYCLE! de niveau 3 est remise aux établissements du secteur ICI qui atteignent un taux de récupération de leurs matières résiduelles d'au moins 80 %, en plus d'avoir réalisé des activités d'information et de sensibilisation auprès de leurs employés et d'avoir mis en place des mesures de réduction à la source et de réemploi.

Un établissement qui pratique une saine gestion des matières résiduelles peut déposer une candidature pour le niveau 3 - Performance du programme ICI ON RECYCLE! avant le 1er mars de chaque année. Les candidatures pour le niveau 1 - Engagement et le niveau 2 - Mise en œuvre peuvent être soumises en tout temps. Les formulaires d'inscription pour les trois niveaux, de même que différents outils d'accompagnement mis à la disposition des ICI pour faciliter la présentation de leur dossier, sont disponibles dans le site Internet de RECYC-QUÉBEC.

[En savoir plus à propos du programme ICI ON RECYCLE!](#) >>

## Encore plus loin dans la gestion de vos matières résiduelles.

Le guide **Déchet zéro au boulot** est en processus d'amélioration continue. De nouvelles sections et fiches d'information s'ajouteront. Consultez les mises à jour dans la [page d'accueil du guide](#).

[Faites-nous part de vos commentaires et suggestions](#) >> \_

Vous souhaitez plus d'information dans le cadre de votre démarche d'implantation ou de consolidation d'un plan de gestion des matières résiduelles? Consultez la rubrique [« Gérer les matières résiduelles...au travail »](#) pour d'autres outils et renseignements utiles mis à la disposition des industries, commerces et institutions (ICI).



HAUT DE PAGE

Vous avez des commentaires, des réactions, des sujets à ajouter ?  
N'hésitez pas à nous en faire part >>>